



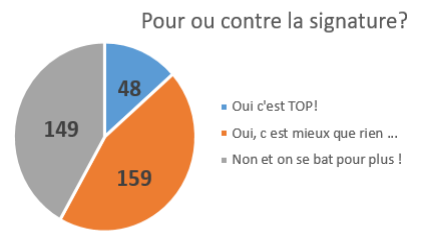
# Un accord NAO 2024 malgré tout !

Face à l'opposition de la Direction, l'InterSyndiCAAS a obtenu la réouverture des NAO le 28 novembre 2023, elles se sont achevées le 12 décembre.

Suite à un nouveau chantage à la signature et un calendrier contraint, imposés par la Direction, nous avons tout de même signé. En effet, nous n'avions que jusqu'au 14 décembre 18h00 pour le signer et éviter une Décision Unilatérale de l'employeur, qui aurait privé certains d'entre vous d'une PPV, diminué l'enveloppe des augmentations individuelles et n'aurait pas permis la réévaluation des indemnités d'astreintes.

**356** d'entre vous ont tout de même eu le temps de s'exprimer, avec une majorité favorable à cette signature.

**Cela n'est pas satisfaisant!** 42% d'entre vous, face au mépris de notre employeur, étaient prêts à refuser cette aumône et à montrer leur mécontentement par une action forte.



Nous assumons notre choix, dans l'intérêt de nos collègues pour qui ces 500€ feront la différence. Sans nos signatures, ce serait 100% de mécontents.

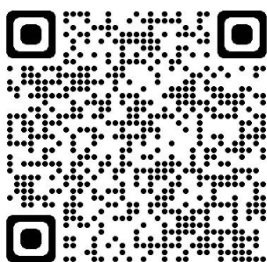


**En tant qu'Organisations Syndicales, nous ne pouvons pas accepter ces chantages répétitifs de la Direction pour nous contraindre à signer des accords !**

Merci à tous pour votre participation et surtout restez mobilisés. Notre force, c'est votre soutien qui nous motive à mener le combat en votre nom depuis de nombreuses années.

## Vos représentants InterSyndiCAAS

L'actualité en direct sur notre chaîne  
InterSyndiCAAS





**RESTEZ INFORMÉS**

Pour recevoir toutes nos actualités, abonnez-vous à notre blog à l'aide du QR code.



[www.intersyndicaas.fr](http://www.intersyndicaas.fr)



